

Bulletin Municipal Officiel

N° 241

AOUT 2021

Actes administratifs
Arrêtés du Maire

Sommaire

Direction de la sécurité.....	2
Direction générale du développement urbain.....	2
Autorisations de travaux.....	2
Autorisations préalables	2
Déclarations préalables.....	3
Permis de construire	6
Permis de démolir.....	7
Direction des affaires économiques	7
Direction des affaires juridiques	7
Direction de la population	7

Direction de la sécurité

Arrêté n°076-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Le Petit Gabriel 300 rue Francis de Pressensé.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°071-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Le Petit Gabriel 300 rue Francis de Pressensé.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°070-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public SNC Maxime (Bar Le Flachet) 42 rue Flachet.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°056-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public UCBL à Villeurbanne Astrée 6 avenue Gaston Berger.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°060-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public UCBL1 ITIL 15 boulevard André Latarjet.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°059-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public UCBL1 Le Patio 24 avenue Gaston Berger.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Arrêté n°057-21 AT ERP autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public Le 1000 18 rue du Roulet.

Pour le maire,
Yann Crombecque

Direction générale du développement urbain

Autorisations de travaux

Néant

Autorisations préalables

AP 069 266 21 21 0051 accordée le 2 août 2021

Une AP a été accordée à Tabac Presse F. DI LORENZO pour l'installation d'une enseigne parallèle lumineuse et une enseigne sur le lambrequin du store banne au 5 place des Maisons Neuves.

Le maire,

AP 069 266 21 0050 accordée le 2 août 2021

Une AP a été accordée à Sarl ZARA pour l'installation d'une enseigne parallèle et d'une enseigne perpendiculaire lumineuse au 15 place des Maisons Neuves.

Le maire,

AP 069 266 21 0048 accordée le 2 août 2021

Une AP a été accordée à NAC2 pour l'installation de 2 enseignes parallèles lumineuses au 288 cours Emile Zola.

Le maire,

AP 069 266 21 0047 accordée le 2 août 2021

Une AP a été accordée à NAC2 pour l'installation de 2 enseignes lumineuses et d'une enseigne perpendiculaire lumineuse au 33 avenue Roger Salengro.

Le maire,

AP 069 266 21 46 accordée le 2 août 2021

Une AP a été accordée à Boulangerie LE TEMPS D'UNE PAUSE pour l'installation de 4 enseignes parallèles et d'une enseigne perpendiculaires au 1117 rue F. de Pressensé.

Le maire,

AP 069 266 21 0043 refusée le 2 août 2021

Une AP a été refusée à MAC DONALD'S pour l'installation d'enseigne au 200 rue Léon Blum.

Le maire,

AP 069 266 21 0054 accordée le 5 août 2021
Une AP a été accordée à Clinique du Parc Lyon pour l'installation de 2 enseignes parallèles et de 2 enseignes perpendiculaires au 6 cours André Philip.
Le maire,

AP 069 266 21 0058 accordée le 23 août 2021
Une AP a été accordée à Commune de Villeurbanne pour l'installation de 2 enseignes parallèles lumineuses et d'une enseigne parallèle au 243 route de Genas.
Le maire,

AP 069 266 21 0057 accordée le 23 août 2021
Une AP a été accordée à CL ORTHOPEDIE pour l'installation d'une enseigne parallèle et d'une enseigne perpendiculaire au 202 avenue Roger Salengro.
Le maire,

AP 069 266 21 0056 accordée le 23 août 2021
Une AP a été accordée à Distribution Casino France pour l'installation d'une enseigne parallèle lumineuse au 150 rue du 4 août 1789.
Le maire,

AP 069 266 21 0041 accordée le 23 août 2021
Une AP a été accordée à d'une Rive à L'autre pour l'installation d'une enseigne parallèle, d'une enseigne perpendiculaire lumineuse et de vitrophanies au 133 cours Emile Zola.
Le maire,

Déclarations préalables

DP 069 266 21 312 retirée et refusée le 29 juillet 2021
Une DP a été retirée et refusée à Sas JULIAND pour la division en vue de construire au 127 rue du 8 mai 1945.
Le maire,

DP 069 266 21 231 accordée le 02 août 2021
Une DP a été accordée à Sdc Park Hermes Régie LYON pour l'installation d'un clôture autour du transformateur au 82 /84 rue du 1er mars 1943.
Le maire,

DP 069 266 21 317 accordée le 02 août 2021
Une DP a été accordée à Scpi Primopierre pour la démolition de l'escalier existant et la création d'un escalier extérieur au 131 boulevard de la Bataille de Stalingrad.
Le maire,

DP 069 266 21 334 refusée le 02 août 2021
Une DP a été refusée à Orange UP Zone Lyon pour la modification d'un relais de téléphonie mobile au 198 cours Emile Zola.
Le maire,

DP 069 266 21 340 accordée le 02 août 2021
Une DP a été accordée à Mme C. BESSIERE pour la construction d'une annexe et d'une pergola au 71 rue E. Aynard.
Le maire,

DP 069 266 21 338 accordée le 2 août 2021
Une DP a été accordée à M. B. GUILLAUME pour la création d'ouvertures en façade Est et édification d'une clôture au 51 / 55 rue Nicolas Garnier.
Le maire,

DP 069 266 21 343 accordée le 02 août 2021
Une DP a été accordée à NAC2 – Domino's pizza pour le ravalement de façades et le réaménagement intérieur au 288 cours E. Zola.
Le maire,

DP 069 266 21 332 refusée le 04 août 2021
Une DP a été refusée à ISOWATT pour l'installation de panneaux photovoltaïque au 13 rue R. Durant.
Le maire,

DP 069 266 21 280 accordée le 04 août 2021
Une DP a été accordée à Sci Club de la Soie pour l'implantation d'un poste de transformation préfabriqué au 9 avenue de Bel Air.
Le maire,

DP 069 266 21 282 accordée le 04 août 2021
Une DP a été accordée à Mme I. JENZER pour l'installation d'une climatisation et d'un store sur le balcon au 75 rue P. Verlaine.
Le maire,

DP 069 266 21 0360 refusée le 05 août 2021
Une DP a été refusée à Mme Cylia PHENG la transformation d'un garage en logement et le remplacement de la menuiserie au 27 rue L. Blum.
Le maire,

DP 069 266 21 349 accordée le 05 août 2021
Une DP a été accordée à Sas Les Murières pour l'aménagement de bureaux d'exploitation de puces du canal dans les locaux d'une ancienne école, la création d'un balcon filant et la modification d'ouvertures au 1 rue du Canal.
Le maire,

DP 069 266 21 373 accordée le 9 août 2021
Une DP a été accordée à Sci la XII pour la réfection de la toiture de l'ancienne loge du gardien au 144 cours Tolstoï.
Le maire,

DP 069 266 21 372 accordée le 9 août 2021
Une DP a été accordée à Habitat et Humanisme Rhône pour la création de 2 fenêtres de toit pour l'aménagement de combles en bureau et salle de réunion pour l'association au 23 B, rue d'Alsace.
Le maire,

DP 069 266 21 368 accordée le 9 août 2021
Une DP a été accordée à Energy Go Sas pour l'ITTE et le ravalement de façade au 6 rue Nicolas Garnier.
Le maire,

DP 069 266 21 367 accordée le 9 août 2021
Une DP a été accordée à M. Fabrice ROUILLE pour l'installation d'une climatisation sur le balcon au 55 rue Florian.
Le maire,

DP 069 266 21 361 accordée le 9 août 2021
Une DP a été accordée à ARES Sas pour la modification de la hauteur du portail au 1, 3 et 3 bis rue Jean Jaurès.
Le maire,

DP 069 266 21 358 accordée le 9 août 2021
Une DP a été accordée à Ets THABUIS pour le ravalement de façades au 73 cours Tolstoï.
Le maire,

DP 069 266 21 357 refusée le 09 août 2021
Une DP a été refusée à Lugdunum Capital pour l'aménagement de 2 annexes à une habitation en 3 logements, la création de mezzanines, le ravalement, le remplacement des menuiseries et l'aménagement des espaces extérieurs au 24 rue de Venise.
Le maire,

DP 069 266 21 354 accordée le 09 août 2021
Une DP a été accordée à M. F. GUET pour la création d'une fenêtre en façade Est au 32 rue des Bienvenus.
Le maire,

DP 069 266 21 337 accordée le 9 août 2021
Une DP a été accordée à M. S. KURT pour l'installation de 2 pergolas sur toits terrasses au 22 rue du Cimetière.
Le maire,

DP 069 266 21 386 accordée le 11 août 2021
Une DP a été accordée à Régie Gontard pour le ravalement de façades au 69/71 rue d'Alsace.
Le maire,

DP 069 266 21 384 accordée le 11 août 2021
Une DP a été accordée à EDF ENR pour l'installation d'un générateur photovoltaïque dans les plans de toiture au 1 bis, rue billon.
Le maire,

DP 069 266 21 383 accordée le 11 août 2021
Une DP a été accordée à ARES Sas pour la mise en place d'une barrière levante automatique à l'entrée de la résidence au 49 rue de la filature.
Le maire,

DP 069 266 21 380 accordée le 11 août 2021
Une DP a été accordée à M. F. BELLETESTE pour le ravalement de façades au 7 rue Sylvestre.
Le maire,

DP 069 266 21 378 refusée le 11 août 2021
Une DP a été refusée à Mme C. REURE pour la démolition d'un abri de jardin et la construction d'une véranda au 12 rue Charles Robin.
Le maire,

DP 069 266 21 377 accordée le 11 août 2021
Une DP a été accordée à Traitteur SASSOUN pour la modification de façade et la remise en peinture de la devanture commerciale au 88 cours Emile Zola.
Le maire,

DP 069 266 21 375 accordée le 11 août 2021
Une DP a été accordée à M. JC SANDT pour la réfection de la toiture au 10 rue maréchal Foch.
Le maire,

DP 069 266 21 388 refusée le 12 août 2021
Une DP a été refusée à Sas Juliand pour la modification d'ouvertures, le ravalement de façades, le réaménagement des extérieurs, la pose d'un portail, la démolition d'une annexe, d'un auvent et d'escaliers au 104 rue du Château.
Le maire,

DP 069 266 21 397 refusée le 12 août 2021
Une DP a été refusée à M. L. Faure et Mme N. Bailly pour le changement de la porte d'entrée, l'insertion d'un coffret GRDF et la pose d'une ventouse en façade sur rue au 22 rue de la Prévoyance.
Le maire,

DP 069 266 21 390 accordée le 12 août 2021
Une DP a été accordée à Foncia Lyon pour la pose d'une grille avec portillon devant l'entrée de la copropriété au 81 cours Emile Zola.
Le maire,

DP 069 266 21 408 classée sans suite le 16 août 2021
Une DP a été classée sans suite à M. V. FOLGHERA pour la construction d'une piscine au 51 b, rue Douaumont.
Le maire,

DP 069 266 21 406 accordée le 16 août 2021
Une DP a été accordée à M. et Mme SAGANHA pour le changement de destination d'un logement en cabinet médical au 17 rue Paul Verlaine.

Le maire,

DP 069 266 21 404 accordée le 16 août 2021
Une DP a été accordée à M. P. Jaouen pour la rénovation de la toiture au 9 impasse Buyet.

Le maire,

DP 069 266 21 400 accordée le 16 août 2021
Une DP a été accordée à Régie Carron pour la réfection de toiture au 115, avenue Roger Salengro.

Le maire,

DP 069 266 21 385 accordée le 16 août 2021
Une DP a été accordée à SFR pour l'ajout de 3 antennes sur le site existant au 57 rue de Fontanières.

Le maire,

DP 069 266 21 419 accordée le 18 août 2021
Une DP a été accordée à Isowatt pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture au 7 ter, rue du Vert Buisson.

Le maire,

DP 069 266 21 411 accordée le 18 août 2021
Une DP a été accordée à EMH pour la réfection de la peinture des façades du centre commercial au 22, rue Cité St-Jean.

Le maire,

DP 069 266 21 409 accordée le 18 août 2021
Cabinet Berne
Une DP a été accordée à Cabinet Berne pour le ravalement de façades au 30 rue d'Alsace.

Le maire,

DP 069 266 21 415 accordée le 19 août 2021
Une DP a été accordée à M. K. Rezgui pour l'extension de la maison existante et la modification de la toiture terrasse avec la construction d'une piscine au 198 rue Jean Voillot.

Le maire,

DP 069 266 21 412 refusée le 19 août 2021
Une DP a été refusée à M et Mme CARNEIRO pour le changement de destination d'un local commercial en un logement au 162 cours Tolstoï.

Le maire,

DP 069 266 21 246 accordée le 18 août 2021
Une DP a été accordée à Statet pour la création d'une zone « commande en ligne » au 202 rue Léon Blum.

Le maire,

DP 069 266 21 387 accordée le 18 août 2021
Une DP a été accordée à la création d'une extraction pour l'implantation d'une pizzeria pour au 99 rue Léon Blum.

Le maire,

DP 069 266 21 246 accordée le 18 août 2021
Une DP a été accordée à Statet pour la création d'une zone « commande en ligne » au 202 rue Léon Blum.

Le maire,

DP 069 266 21 387 accordée le 18 août 2021
Une DP a été accordée à la création d'une extraction pour l'implantation d'une pizzeria pour au 99 rue Léon Blum.

Le maire,

DP 069 266 21 246 accordée le 18 août 2021
Une DP a été accordée à Statet pour la création d'une zone « commande en ligne » au 202 rue Léon Blum.

Le maire,

DP 069 266 21 387 accordée le 18 août 2021
Une DP a été accordée à la création d'une extraction pour l'implantation d'une pizzeria pour au 99 rue Léon Blum.

Le maire,

DP 069 266 21 246 accordée le 18 août 2021
Une DP a été accordée à Statet pour la création d'une zone « commande en ligne » au 202 rue Léon Blum.

Le maire,

DP 069 266 21 387 accordée le 18 août 2021
Une DP a été accordée à la création d'une extraction pour l'implantation d'une pizzeria pour au 99 rue Léon Blum.

Le maire,

DP 069 266 21 407 accordée le 18 août 2021
Une DP a été accordée à TRE ACQUISITION III pour l'aménagement de terrasse, la création d'un pavillon en toiture et la modification de baies en façades au 12 / 14 avenue Antoine Dutrievoz.

Le maire,

DP 069 266 21 412 accordée le 19 août 2021
(annule et remplace celui du 21/07/21)
Une DP a été accordée à M et Mme CARNEIRO E. pour le changement de destination d'un local commercial en un logement au 1560 cours Tolstoï.

Le maire,

DP 069 266 21 415 accordée le 19 août 2021
(annule et remplace celui du 18/07/21)
Une DP a été accordée à M. K. REZGUI pour l'extension de la maison existante et la modification de la toiture en toiture terrasse avec construction d'une piscine au 198 rue Jean Voillot.

Le maire,

DP 069 266 21 422 accordée le 19 août 2021
Une DP a été accordée à Pharmacie Cyprian pour l'habillage de la devanture commerciale au 243 b, route de Genas.

Le maire,

DP 069 266 21 421 accordée le 19 août 2021
Une DP a été accordée à Mme I. BORIE pour l'installation d'un store banne au 75 rue de Fontanière.

Le maire,

DP 069 266 24 420 accordée le 19 août 2021
Une DP a été accordée à M. G. DUGAY pour le changement des tuiles sur une partie du toit au 26 rue Séverine.

Le maire,

DP 069 266 21 399 accordée le 19 août 2021
Une DP a été accordée à CITYA BOURGUIGNON pour l'installation d'une clôture et d'un portillon pour la sécurisation de l'entrée au 3 cours Emile Zola.

Le maire,

Permis de construire

PC 069 266 21 0052 accordé le 2 août 2021
Un PC a été accordé à M. Oueslati Ouissem pour la construction d'une maison individuelle sis 18 rue Poizat.

PC Modificatif 069 266 17 0038 M01 accordé le 4 août 2021
Un PC Modificatif a été accordé à M. Grégory ARENA pour la modification du projet initial comprenant l'ajout d'une rampe d'accès PMR et la pose d'un bloc de climatisation au 9 rue Billon.

Le maire,

PC 069 266 21 0048 accordé le 4 août 2021
Un PC a été accordé à HOMERE IMMOBILIER pour la démolition des annexes et la construction de 2 maisons jumelées et la réhabilitation de la maison existante sis 4 rue Charles Robin.

Le maire,

PC 069 266 21 0021 accordé le 4 août 2021
Un PC a été accordé à Mme Mikhal BENSADOUN pour la reconstruction partielle d'une maison individuelle avec surélévation d'un étage et aménagement des combles sis 23 b, petite rue pasteur.

Le maire,

PC 069 266 20 125 accordé le 5 août 2021
Un PC a été accordé à IN'LI AURA pour le remplacement des menuiseries extérieures, des occultations et des portes de hall, le ravalement des façades et l'aménagement des cours intérieures sis 5/7/9, rue Clos Poncet.

Le maire,

PC 069 266 21 004 accordé le 5 août 2021
Un PC a été accordé à M. MEDJMA Mehdi pour l'extension d'une maison individuelle et la réalisation d'une piscine sis 4 rue Alexandre RIBOT.

Le maire,

PC 069 266 21 0020 T01 transféré le 26 août 2021
Un PC a été transféré à M. S. ACHOUR pour le transfert d'un permis de construire en cours de validité sis 15 rue François Molé.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 15 0095 M01 accordé le 26 août 2021
Un PC Modificatif a été accordé à Conseil Régional Rhône Alpes pour la modification du projet initial comprenant la mise en place de passage rapide et l'agrandissement de la loge du gardien et la création d'un sas sis Rue Francis de Pressensé.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 20 0039 M01 accordé le 26 août 2021
Un PC Modificatif a été accordé à SNC IP2T pour la modification du projet initial comprenant la modification de façade, de toiture et l'ajout d'une place de stationnement en sous-sol sis 70 cours Tolstoï.

Le maire,

PC 069 266 18 105 T02 transféré le 26 août 2021
Un PC a été transféré à M. SEMERIA Aurélien pour le transfert d'un permis de construire en cours de validité sis 4 rue Châteaubriand.

Le maire,

PC 069 266 18 106 T04 transféré le 26 août 2021
Un PC a été transféré à Sas JW INVEST pour le transfert d'un permis de construire en cours de validité sis 12 Bis rue Persoz.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 19 0092 M03 accordé le 26 août 2021

Un PC Modificatif a été accordé à M. J. COHEN pour diverses modifications du projet initial sis 4 rue Gustave CHAMBOEUF.

Le maire,

PC 069 266 21 0053 accordé le 26 août 2021

Un PC a été accordé à Le Transbordeur pour l'installation de conteneurs maritimes transformés en buvette et scène culturelle sis 3 bd. Stalingrad.

Le maire,

PC Modificatif 069 266 15 0018 M03 accordé le 27 août 2021

Un PC Modificatif a été accordé à JS INVEST pour la modification du projet initial comprenant la modification du traitement des EP au 44 C, avenue P. Krüger.

Le maire,

Permis de démolir

PD 069 266 21 009 accordée le 4 août 2021

Un PD a été accordé à M. J. MARGUERON pour la démolition d'une annexe (garage) au 14 rue Louis Adam.

Le maire,

PD 069 266 21 0014 a été accordé le 5 août 2021

Un PD a été accordé à Commune de Villeurbanne pour la démolition de la buvette sur la parcelle CN 15 au 18 rue Louis Braille.

Le maire,

PD 069 266 21 0011 a été accordé le 26 août 2021
MDL

Un PD a été accordé à MDL pour la démolition totale de la parcelle CI59 au 45 rue Antoine Primat.

Le maire,

Direction des affaires économiques

Arrêté n° RC/BROG-CBR-CLA/2021-256 du 30 août 2021

La société LYON PARC AUTO est autorisée à occuper temporairement le domaine public pour exercer une activité d'autopartage en libre-service sans station et à stationner ses véhicules sur le territoire de la ville de Villeurbanne ; cette autorisation est valable du 1er septembre 2021 au 31 août 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n° RC/BROG-CBR-CLA/2021-255 du 30 août 2021

La société VULOG LABS est autorisée à occuper temporairement le domaine public pour exercer une activité d'autopartage en libre-service sans station et à stationner ses véhicules sur le territoire de la ville de Villeurbanne ; cette autorisation est valable du 1er septembre 2021 au 31 août 2022.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Direction des affaires juridiques

Arrêté n°21056 du 16 août 2021.

Portant transformation de la régie de recettes en régie de d'avances et de recettes auprès des Affaires Culturelles.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Arrêté n°21057 du 16 août 2021.

Portant modification de la régie d'avances et de recettes auprès des Affaires Culturelles.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

Direction de la population

Arrêté n° 66/21 du 2 août 2021

Madame Catherine Anavoizard, conseillère municipale est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer les mariages du vendredi 3 septembre 2021 au samedi 4 septembre 2021.

Cédric Van Styvendael
maire de Villeurbanne